

DEC212343INC

**Décision portant nomination de Mme Anne FILLON LESAGE, directrice de la fédération de recherche FR 3050 intitulée Infrastructure de Recherche Résonance Magnétique Nucléaire à Très Hauts Champs (IR RMN THC)****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC171283DGDS du 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des fédérations de recherche ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** la décision DEC210291INC du 9 février 2021 portant cessation de fonctions et nomination de Mme Anne FILLON LESAGE, directrice par intérim de la fédération de recherche FR 3050 intitulée Infrastructure de Recherche Résonance Magnétique Nucléaire à Très Hauts Champs (IR RMN THC) ;

**Vu** l'accord des partenaires tutelles principales ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'avis du conseil de structure fédérative;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, Mme Anne FILLON LESAGE, Ingénieure de Recherche Hors Classe CNRS, est nommée directrice de la fédération de recherche FR 3050 intitulée Infrastructure de Recherche Résonance Magnétique Nucléaire à Très Hauts Champs (IR RMN THC) pour la durée fixée dans la décision DEC171283DGDS portant renouvellement de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/07/21

Le président - directeur général  
Antoine Petit

